

Le Projet

Afrique de l'Ouest: promouvoir la gestion durable des terres dans les zones sujettes à la migration à travers les mécanismes de financements novateurs

Les défis dans la région

La dégradation des terres et la migration

La plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest sont touchés par les effets de la désertification, de la dégradation des terres et de la sécheresse (DDTS), ainsi que les effets causés par les changements climatiques qui impactent les moyens de subsistance locaux. Les conséquences les plus visibles sont la baisse de la fertilité des sols et la chute des rendements agricoles qui à leur tour peuvent causer l'insécurité alimentaire et sociale et, par conséquent, l'accroissement de la pauvreté.

Dans cette région, les paysans sont souvent obligés d'exploiter la terre au maximum de son potentiel afin d'obtenir des bons rendements et éviter les risques de famine. Cette pression intolérable sur les ressources naturelles atteint gravement la fertilité des sols, ces derniers deviennent alors stériles, incultes et incapables de soutenir les moyens de subsistance locaux. En l'absence d'alternatives viables, les habitants des zones touchées par ce fléau sont obligés de migrer vers des zones moins vulnérables du pays ou de se déplacer vers d'autres pays.

En général, l'Afrique de l'Ouest compte le plus grand stock d'émigrants internationaux du continent africain. Il est estimé qu'un tiers des Africains de la région, soit 300 millions de personnes, vivent en dehors de leur village de naissance, et trois pour cent, soit 10 millions, en dehors de leur pays d'origine.

Selon le Programme d'Action Sous-Régional de Lutte contre la Désertification en Afrique de l'Ouest, l'intensification du rythme des migrations intra et inter-états est due aux «conditions climatiques défavorables des zones sahéliennes ... qui ont entraîné ces dernières années [des conflits et crises politiques et] l'intensification des mouvements de populations et la transhumance transfrontalière. Cette arrivée massive d'hommes et d'animaux dans les zones humides des Etats voisins constitue une pression sur les ressources naturelles et crée divers problèmes dont (i) la dégradation des sols et de l'environnement et (ii) l'augmentation de la fréquence et de l'ampleur des conflits entre agriculteurs, d'une part, et entre agriculteurs et éleveurs, d'autre part, pour l'accès aux ressources»

Face à ces défis, le projet vise à:

1. Analyser les interrelations entre la migration et l'environnement et leurs effets sur la sécurité alimentaire et le développement durable en Afrique de l'Ouest;
2. Identifier les options politiques pour adresser efficacement le lien migration - DDTS.



Sécuriser la terre

Investir dans la gestion durable des terres pour assurer la sécurité au niveau régional

La gestion durable des terres (GDT) se situe au cœur des enjeux du développement, tout en permettant de sécuriser une production agricole suffisante et durable et d'éviter les effets environnementaux néfastes de la dégradation. L'aide publique au développement s'avère insuffisante ni pour la promotion des techniques de GDT, ni pour l'arrêt et l'inversement du spectre de la dégradation des sols tout en prenant en considération le changement climatique.

Il faut donc, en plus des différentes sources de financement 'traditionnelles' telles que l'appui budgétaire et l'assistance technique et financière des partenaires au développement, parvenir à mobiliser les sources de financement 'non traditionnelles' ou 'innovantes'. Les potentielles possibilités à cet égard incluent des mécanismes de cofinancement (fonds fiduciaires, paiements

pour les services environnementaux, etc.), les mécanismes de préfinancement (prêts bonifiés, cofinancement d'investissements, etc.), les engagements d'achat, les systèmes assurantiels ou les mécanismes de réduction de dette ciblés sur les objectifs environnementaux ou de développement.

Ces mécanismes de financements innovants peuvent servir à augmenter les financements publics ou privés complémentaires à l'aide publique au développement et à sécuriser les investissements privés en couvrant une partie des risques associés. Dans le même sens, les envois de fonds et les investissements de la diaspora restent des sources novatrices de plus en plus prometteuses de la finance qui pourraient jouer un rôle crucial dans la promotion de la GDT et la réhabilitation des terres.

Les transferts des migrants

Une opportunité pour la Gestion Durable des Terres (GDT)

De nos jours, il est de plus en plus clair que les investissements de la diaspora constituent une source importante de capitaux privés pour le développement de leur pays d'origine. En effet, l'année 2012 a marqué un tournant remarquable des transferts de fonds - l'argent envoyé par les migrants - qui, pour la première fois, sont devenus la principale source de flux financiers extérieurs à l'Afrique.

En effet, la diaspora joue un rôle clé dans le développement, la réhabilitation et la reconstruction de leur pays d'origine suite aux catastrophes naturelles ou aux conflits locaux. Nombreux sont donc les ménages qui ont des membres de la famille qui migrent tout en ayant une double intention, celle de trouver des

meilleures opportunités et celle qui vise à la diversification de leurs revenus ; cela constitue une prétendue «stratégie d'assurance» contre les potentielles menaces croissantes, telles que la dégradation des terres et la sécheresse. Parallèlement, les ménages qui reçoivent les envois de fonds ont pu améliorer leur consommation ainsi que leurs capacités à mettre en place des longs termes investissements dans des multiples domaines, y compris ceux qui sont destinés à accroître la résilience et d'adaptation au changement climatique ; ces améliorations se sont avérées bénéfiques pour ces ménages qui sont devenus plus résistants aux agressions extérieures.

Le Projet

Accroître les investissements pour prévenir la dégradation des terres et restaurer celles qui sont dégradées

D'une durée de trois ans (2014 - 2016), le projet fournit un appui aux pays d'Afrique de l'Ouest, notamment au Burkina Faso, au Niger et au Sénégal, afin :

- d'intégrer les domaines de la GDT/migration dans les politiques de développement et la planification budgétaire;
- d'augmenter les opportunités économiques et améliorer les climats d'investissement pour la GDT dans les zones sujettes à la désertification et à la migration; et
- de diffuser les meilleures pratiques de GDT et leurs financements identifiés en Afrique de l'Ouest dans les forums internationaux pertinents.

Le projet est mis en œuvre par le Mécanisme Mondial (MM) de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la Désertification (CNULCD) en coopération avec l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM). Le financement du projet est assuré par le Gouvernement de l'Italie à travers la Direction Générale pour la Coopération au Développement du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale.

Les principaux partenaires du projet sont (i) les organisations sous régionales en Afrique de l'Ouest, notamment la CEDEAO et CILSS ; (ii) les gouvernements de Burkina Faso, Niger and Sénégal ; ainsi que (iii) les réseaux des diasporas et les associations de migrants dans les pays de destination.

Face aux effets de la DDTS en Afrique de l'Ouest, le projet vise à :

3. Analyser des opportunités d'accroître les investissements dans la GDT en Afrique de l'Ouest

4. Faciliter l'application et l'expérimentation des mécanismes de financements innovants dans les zones sujettes à la migration au Burkina Faso, au Niger et au Sénégal.

À la lumière de cela, le projet vise à :

5. Mobiliser la diaspora - surtout en Italie - et offrir un soutien aux entrepreneurs migrants désireux d'investir dans la GDT et la réhabilitation des terres dans leurs pays d'origine;

6. Aider les gouvernements à concevoir des incitations pour attirer les investissements de la diaspora.

CONTACTS

Mécanisme mondial de la CNULCD:
Sven Walter

Chargé de programme, Programme Liaison - Terre, sécurité et résilience (LTSR)
Courriel: SWalter@unccd.int

Organisation internationale pour les migrations:
Barbara Bendandi

Chargée de politiques Migration et Environnement
Courriel: bbendandi@iom.int